



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
é
Mor
be



17062973

Dépôt

21 AVR. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Dénomination : ALE

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 3 Rue Abbé de Cuypers - 1040 Bruxelles

N° d'entreprise : 0673908488

Objet de l'acte : CESSION DES PARTS SOCIALES- NOMINATION D'UN GERANT

Assemblée générale extraordinaire du 18/04/2017

Tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital étant présents à savoir :

Monsieur RANDAZZO Carmelo

propriétaire de 5 parts sociales

Madame RANDAZZO Maria

propriétaire de 95 parts sociales

Madame la présidente donne la lecture de l'ordre du jour :

CESSION DE PARTS SOCIALES

Par décision de l'assemblée générale, Madame RANDAZZO Maria cède 25 parts sociales à Monsieur Fouad TAMDITI.

NOMINATION D'UN GERANT

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Fouad TAMDITI domicilié au 55, rue E. Van Elewijck à 1780 Wemmel comme gérant au sein de la société.

La répartition des parts devient la suivante :

Monsieur RANDAZZO Carmelo

propriétaire de 5 parts sociales

Madame RANDAZZO Maria

propriétaire de 70 parts sociales

Monsieur TAMDITI Fouad

propriétaire de 25 parts sociales

Mme RANDAZZO Maria

Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/05/2017 - Annexes du Moniteur belge